



Bulletin municipal d'information - Juillet 2023 -

Dis, Raconte-moi « CHEZ MAUDUIT »

SOMMAIRE	
... « CHEZ MAUDUIT »	1
L'ÉCOLE EN FÊTE	2
FÊTE DE LA SAINT-JEAN	3
SOIRÉE ANDALOUSE	4
CONSEILLERS NUMÉRIQUES	4
INFORMATIONS PRATIQUES	5
NOS COMMERCES	6
FOIRE DE PRINTEMPS	6
AGENDA	6

Le village de **Chez Mauduit** était reconnu comme étant celui de l'amitié et de l'entraide... ce qui a conduit tout naturellement à la création du **Comité des Fêtes** de « **Chez Mauduit-Villaret** » aux alentours de 1947-1950.

La solidarité à cette époque était indispensable pour le bien être du village.

Dans les années 1960, la remise en état des routes du village a succédé à l'installation de l'eau courante.

Les recettes générées lors des fêtes de **Chez Mauduit-Villaret** ont permis la construction de **deux cabines de douche** par et pour les habitants des deux villages vers 1962.

Puis, le bouche à oreilles fit venir des habitants des alentours, notamment de Civray.



Le Comité des Fêtes organisait 2 manifestations chaque année :

- Le **Bal des Crêpes** en février
- La **Balade de Chez Mauduit** le 1^{er} week-end de juillet

Elles ont pris fin en 1992 pour la Balade et quelques années auparavant pour le Bal des Crêpes.

Depuis, un **repas annuel** est toujours organisé pour entretenir l'amitié **entre les habitants** des deux villages **en mémoire de l'élan de solidarité insufflé par nos aînés** depuis des décennies.



Texte et photos : Moïse LAIRAULT



L'information de la commune en continu

Informations pratiques

- Administratives
- Menus de l'École
- Manifestations associatives, culturelles et sportives
- Comptes-rendus de conseils municipaux
-

Rendez-vous sur

Internet :

www.blanzay.fr

Facebook :

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

[Mairie-de-Blanzay-100752231673146/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

Intramuros :

Application mobile



L'ÉCOLE EN FÊTE

Vendredi 30 juin a eu lieu la **fête des écoles du RPI de Blanzay-Champniers** à Blanzay.

Les élèves nous ont présenté un **spectacle vivant et coloré**. Un programme alliant **chansons d'hier et d'aujourd'hui** ainsi qu'une **petite pièce de théâtre** présentant le travail des CM de l'année.

Les CE, montés sur des **rollers**, ont envahi la scène pour ouvrir le spectacle. Cette année, pour la première fois, **les classes se sont mélangées sur le Cercle de Thoux** - PS-MS et CM ainsi que GS à CE2-. **Le final a réuni toutes les classes** pour interpréter *Emmène-moi* suivi de *Flash mob*, invitant sur scène les nombreux spectateurs.

S'en est suivi le discours de Mme La Maire de Blanzay, **Isabelle Surreaux**, qui a évoqué la fermeture de l'école de Champniers, la perte d'un poste sur l'école de Blanzay et les travaux qui seront réalisés à Blanzay afin d'accueillir les futurs CM1 et CM2 au nombre de 26. Comme chaque année, **les municipalités ont remis des livres aux élèves** et **l'A.P.E. a offert les calculatrices pour les CM2** qui partent au collège.

La soirée s'est clôturée par un **repas** organisé par les enseignants aidés de

parents autour d'un **barbecue**.

L'A.P. E. a proposé des jeux, pêche à la ligne et fléchettes durant toute la soirée. **De nombreux parents et amis (140) sont restés pour profiter de cette fin de soirée conviviale, renouant ainsi avec la tradition des années avant Covid.**

Nous souhaitons à tous **de belles vacances et une belle rentrée** de septembre.

Alexandrine-Laëtitia BÉALU
- Présidente de l'APE -



L'année scolaire se termine et nous préparons déjà à la rentrée prochaine. Cela va être un grand changement puisqu'il n'y aura plus de RPI Blanzay/Champniers. En effet, suite à la fermeture de leur école, les élus de Champniers ont souhaité se retirer du RPI.

L'unique classe de Champniers va ainsi être accueillie à Blanzay. Il y aura **75 élèves** au total répartis de la façon suivante :

- 9 PS, 8 MS, 9 GS avec Mme Sabrina NOMBALLIER
- 6 CP, 9 CE1, 8 CE2 avec Mme Nicole SIMONNET
- 11 CM1, 15 CM2 avec Mme Sonia GVALET

Pour accueillir tout ce petit monde à la rentrée, nous engageons pendant l'été des **travaux de construction** d'un local WC, un local lavabo et un local rangement sous le préau qui est en face de la supérette. Un lavabo sera également installé dans la salle d'activités à côté de la classe des CP/CE1/CE2.

Un gros investissement est aussi prévu pour **remplacer et compléter le mobilier** des classes (tables, chaises, armoires, divers mobiliers, rideaux, amélioration du Wifi...).

Le total de ces investissements s'élève à 40 000 € dont une partie bénéficiera de subventions.

Les temps d'activité périscolaires vont continuer. Il nous tient particulièrement à cœur de pouvoir proposer des **activités sportives, artistiques et ludiques** aux enfants. Ces activités sont **gratuites** mais ne sont pas obligatoires.

Face à l'augmentation du prix des matières premières alimentaires, du gaz, de l'électricité, des produits d'entretien... , le conseil municipal a décidé, lors de sa réunion du 25/05/2023, d'**augmenter raisonnablement le prix du repas** à la cantine, lequel n'a pas évolué depuis plusieurs années. Actuellement de 2.60 €, le repas passera à **2.80 €** à partir de la rentrée prochaine (cela représente à peine 30 € d'augmentation par enfant sur une année).

Le prix de revient d'un repas toutes charges comprises est de 7.65 € dont 3.69 € de denrées alimentaires.

La commune prend en charge 4.85 € par repas, ce qui représente 700 € par enfant sur une année, soit environ 50 000 € au total pour l'ensemble de l'école.

Tout en restant **vigilante** sur les coûts, la municipalité **assume pleinement ces efforts financiers** conséquents **au service de son école et de ses enfants**, pour une école de **qualité**, de **proximité**, **solidaire**, **vivante** et **ouverte sur le monde**.

Nous souhaitons de très belles vacances aux enfants et qu'ils nous reviennent en forme à la rentrée.

DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES

Fête de la Saint Jean



Les associations blanzéennes ont relevé un beau défi en ce **samedi 24 juin** : après 6 séances de préparation, l'**Association des Parents d'Elèves**, l'**Association Sportive**, l'**Association des Donneurs de Sang Bénévoles**, l'**Association des Chasseurs** et le **Comité des Fêtes** ont uni leur inventivité, leurs forces et leur énergie pour proposer au Blanzéens de tous âges des **moments conviviaux de partage et de bonne humeur**.

En dépit d'un après-midi d'une chaleur étouffante, les enfants et les moins jeunes ont répondu présents et ont profité qui d'une **balade à poneys** de l'*Elevage de la Fontenille de Champagné Saint-Hilaire*, qui d'une partie de **jeux divers** (ballons, tir à la carabine, jeux en bois, adresse...), qui de **moments gourmands** ou de **détente**, qui d'un **repas entre amis**... avant une **retraite aux lampions** qui a mené les enfants devant le majestueux **feu de Saint-Jean** qui a illuminé la **place de BLANZAY**.

La soirée s'est achevée en **musique** : toutes générations confondues ont alors foulé le « parquet » tout en s'autorisant une pause rafraîchissante du côté de la buvette.



La conseil municipal remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé et œuvré à la réussite de cette belle journée, adhérents et bénévoles.



SOIRÉE ANDALOUSE

Le 17 juillet, Blanzay a accueilli la soirée de clôture **Tapas y Flamenco** de la semaine espagnole organisée par l'association **Trait d'Union en Sud Vienne** en lien avec l'association d'échange culturelle andalouse **Amistad Casas viejas**.



Faciliter l'usage d'Internet et rendre accessibles les outils numériques

Les Conseillers Numériques France Services ont pour mission de vous accompagner dans votre appropriation des usages numériques quotidiens :

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

Naviguer sur internet

Envoyer, recevoir, gérer ses courriers électroniques

Installer et utiliser des applications utiles sur son téléphone

Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

A-Z **Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique**

A **Apprendre les bases du traitement de texte**

Réaliser vos démarches administratives avec un accompagnement individuel

Après d'un conseiller numérique, j'apprends à devenir autonome pour :

Échanger avec mes proches

- Utiliser une messagerie électronique
- Utiliser un réseau social
- Passer un appel vidéo et partager des photos



Chercher un emploi ou une formation

- Mener une recherche d'emploi en ligne
- Réaliser mon CV et le diffuser
- Découvrir les outils de recherche d'emploi



Accompagner mon enfant

- Suivre la scolarité de mon enfant
- Sensibiliser aux usages numériques
- Me sensibiliser aux dangers du numérique



Réaliser mes démarches en ligne

- Naviguer sur les sites Internet des services publics
- Solliciter les administrations sur Internet



Utiliser les opportunités du numérique

- Déposer une annonce sur un site
- Utiliser des sites de commerce sur Internet
- Découvrir les outils pour simplifier le quotidien



Prendre en main l'outil numérique

- Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, etc.)
- Connaitre les pratiques du numérique
- Adapter mon matériel à mes besoins



Découvrir mon territoire

- Accéder à l'offre locale de soins
- Découvrir les transports en commun (etc.)
- M'informer sur les activités culturelles



en accompagnement individuel

ou

en atelier collectif

de 14h à 15h30

de 15h30 à 17h

en Mairie sur rendez-vous au 06 02 09 61 95



ATELIERS JUIN / JUILLET

Découverte du numérique

- Atelier « Découverte de l'environnement numérique » 1/1

La sécurité sur internet

- Atelier « Découvrir la sécurité sur internet » 1/3
- Atelier « Les bons mots de passe » 2/3
- Atelier « Protéger mes données personnelles » 3/3

Communiquer : mails & réseaux sociaux

- Atelier « Créer et gérer ma boîte mail » 1/3
- Atelier « Connaitre et utiliser les réseaux sociaux » 2/3
- Atelier « Découvrir les outils de vidéo-conférence » 3/3

INFORMATIONS PRATIQUES

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Le recensement peut également être effectué en ligne sous certaines conditions sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

FERMETURE DE LA MAIRIE



La Mairie sera fermée du vendredi 28 juillet au vendredi 18 août inclus pour congés annuels. Des permanences seront assurées tous les matins de 11h à 12h.

DÉCLARATION D'IMPÔTS D'UN BIEN IMMOBILIER



Rappel : Tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr

La date limite de déclaration a été reportée au 31 juillet 2023.

PROBLÈMES DE VOISINAGE CAUSÉS PAR LES CHIENS



Les aboiements constituent un trouble anormal du voisinage portant atteinte à la tranquillité publique. L'aboiement est un comportement normal de l'animal mais s'il est trop fréquent ou trop intensif il pourra faire l'objet de sanctions.

Le chien aboie tous les jours ou le chien aboie dès que son propriétaire s'absente ou bien le chien hurle à la mort ? Ces critères permettent à une personne se sentant atteinte dans sa tranquillité d'avoir le droit de demander au propriétaire de l'animal de le faire taire.

L'aboiement d'un chien n'est en principe pas interdit. Le voisinage doit savoir faire preuve de tolérance. Il faut faire une différence entre le bruit de la journée et le bruit de la nuit.

En journée entre 7h et 22h, le bruit ne doit pas dépasser 5 décibels

La nuit entre 22h et 7h, le bruit ne doit pas dépasser 3 décibels.

La première chose à faire est la conciliation amiable : prendre contact avec son voisin et lui faire comprendre que son animal aboie fréquemment.

Si le propriétaire ne semble pas ouvert à la discussion : émettre une lettre simple de rappel de la nuisance sonore.

La troisième étape, s'il n'y a pas de réponse sera de porter plainte. Avant d'en arriver à ce stade, il est important de se parler entre voisins. Un appel téléphonique, une rencontre cordiale pour en discuter peuvent parfois suffire pour que le voisin prenne conscience du trouble généré par son toutou.

Outre les nuisances sonores, les chiens errants posent le problème des déjections ou des dégradations sur les parterres fleuris.

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils sont tenus au ramassage des déjections et qu'ils doivent les empêcher d'aller dans le jardin du voisin.



ATELIER D'INFORMATION

Une après-midi d'information sur les huiles essentielles sous forme d'atelier va se dérouler à Blanzay. La date n'est pas encore fixée mais ce sera probablement un lundi.

Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire en mairie. La participation sera de 10€ par personne.

GYM À BLANZAY



Le club de gym de Blanzay propose des animations le mercredi à 16h30 et à 20h30.

Les 40 adhérents ont bénéficié des cours donnés par Maryse Quintard.

Dans un souci de varier les activités, aux beaux jours, les séances se sont déroulées dehors sur les appareils de fitness, sur le court de tennis et au city-stade. La table de ping-pong a été aussi fort appréciée.

Pendant la trêve estivale, il est proposé tous les mercredis soirs, à partir de 20h, de faire une randonnée dans la campagne blanzéenne. Avis aux amateurs, vous êtes les bienvenus ! Rendez-vous devant la salle des fêtes.

La saison prochaine reprendra le 6 septembre aux horaires habituels, au même tarif de 65€ avec toujours 2 séances d'essai gratuites.

MOBILISATION CIVIQUE DU 3 JUILLET 2023



Ce lundi 3 Juillet, en réponse à l'Association des Maires de France, une trentaine de personnes, élus et citoyens, en union avec toutes les communes de France se sont réunis sur le parvis de la Mairie pour refuser que notre pays continue de sombrer dans le chaos.

Les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Le moment venu, il faudra en tirer toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales afin de retisser les liens brutalement rompus et ainsi reconstituer la cohésion dont notre nation a tant besoin.

Un grand merci à celles et ceux qui ont pu répondre présent à cet appel à la mobilisation.

présence verte services
libres d'être actifs

30 ans à vos côtés

lea Nouveau !
Léa, l'application mobile de téléassistance.

Large choix de repas en menus et à la carte, avec textures et régimes adaptés disponibles.

50% Crédit d'impôts sur la téléassistance et sous conditions, la livraison des repas.

Commune partenaire : Tarifs préférentiels possibles, contactez-nous pour + d'infos !

05 49 44 59 99 - presenceverteservices.com

SI SERVICES à la personne



FOIRE DE PRINTEMPS



en quête de trouvailles parfois surprenantes et improbables proposées par les **nombreux brocanteurs et artisans**. Un soleil printanier s'est ensuite

Le début de matinée couvert et un peu frais n'a pas dissuadé les visiteurs



imposé et a favorisé les **rencontres autour d'un repas champêtre**. Cette

Foire de Printemps organisée par le **Comité des Fêtes** a tenu ses promesses



NOS COMMERCES

Nouveau



La **Française des jeux** est arrivée à l'épicerie. Vous pouvez désormais tenter votre chance au tirage au **Loto**, à l'**Euromillion** ou au **Keno**, ainsi qu'au grattage avec la douzaine de jeux proposés.

Bonne chance à tous et à bientôt au **Petit Blanzay**.



Le Petit Blanzay - 1 route du bois qui chante
05 49 87 78 15 - **Ouvert tous les jours**

C'EST À VENIR ...

AOÛT 2023

SAMEDI 26 : BALADE À BLANZAY
Fête d'été proposée par la Municipalité
Place Saint-Hilaire
Entrée gratuite

SEPTEMBRE 2023

DIMANCHE 24 : RANDONNÉE GOURMANDE
Organisée par le Comité des Fêtes
Inscriptions auprès de James ROUSSEAU
06 77 99 26 28



Balade à BLANZAY août 26

Food Trucks - Restaurant "Les Erêles" - Euvette - Entrée gratuite

* Restaurant : Menu champêtre 15 € - Apporter ses couverts - Réservation 05 49 97 48 26



Animation musicale
20h30 à 22h & 23h

Compagnie du Gramophone

19h30



Programme **Ciné-Malice** de Civray disponible sur
<https://www.programmes-cinema.com/seances/jeudi-cinema-cine-malice-civray.html>

Consultez le site internet de l'**Office de Tourisme** de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou :

www.tourismecivraisienpoitou.com

Vous pourrez y retrouver **toutes les informations touristiques de notre territoire** : les sites à visiter, les activités de loisirs, les manifestations, les hébergements classés ou labélisés, etc...